



Portail www.placehandicape.ch

Information pour les responsables de la saisie et de la mise à jour

La plateforme www.placehandicape.ch a été lancée en 2012, dans le cadre du jubilé des 100 ans de la mensuration officielle. Les informations relatives aux places de stationnement représentent une avancée majeure pour les personnes à mobilité réduite. Les données sont non seulement disponibles sur notre site propre, mais également sur les sites d'organisations partenaires, comme l'application Paramap de l'Association suisse des paraplégiques, le système d'information routières du TCS ou le programme Twixtel/Twixroute de la société Twix AG. Ces partenaires soutiennent de façon importante également l'exploitation et l'entretien du portail.

Un autre soutien important pour le développement du projet www.placehandicape.ch, ainsi que l'association Accessibility Data a été fourni par le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH), ainsi que par diverses associations et fondations caritatives. Il a ainsi été possible de développer l'aspect du crowdsourcing et d'implémenter dans notre portail Internet les fonctionnalités de saisie et de mise à jour. La mise à jour est devenue désormais plus simple grâce à ces développements. Vous trouverez d'autres détails dans le document « Instructions pour la mise à jour » et « Cahier des charges pour les responsables régionaux ».

Plus de 8'900 places de stationnement ont été saisies jusqu'à présent. Ce résultat représente une grande partie des données et a été possible grâce au soutien des Ingénieurs Géomètres Suisses. Il subsiste toutefois encore des lacunes dans certaines régions. Accessibility Data et IGS demandent aux acteurs actifs dans la saisie des données et qui n'ont peut-être depuis pas été actifs dans la mise à jour de participer à l'actualisation des données des places de stationnement pour personnes à mobilité réduite et également au comblement des lacunes. Les frais relatifs à ces travaux seront, dans la limite de nos possibilités financières, également indemnisés (voir à ce sujet les instructions susmentionnées). De nouvelles entreprises actives dans la saisie et la mise à jour sont également les bienvenues. Pour celles-ci, il s'agira encore de discuter les modalités d'indemnisation. Les travaux relatifs à la mise à jour seront supervisés par des responsables régionaux, en Suisse Allemande, en Suisse Romande et au Tessin.

Pour le futur, nous prévoyons d'autres développements de www.placehandicape.ch. Il s'agira notamment de prévoir les développements du portail, afin de prendre en compte les annonces de création de places de stationnement dans le cadre des procédures de permis de construire. Un projet pilote dans ce sens est actuellement lancé dans le canton de Fribourg.

Nous remercions les organisations mentionnées pour leur soutien et espérons une poursuite fructueuse de notre collaboration.

Association Accessibility Data

Maurice Barbieri
Président

Hans Estermann
Membre du comité